
traumatisme que peut créer cette situation dans la société juive, alors que des Juifs doivent s'opposer à d'autres Juifs pour assurer le respect des modalités du traité de paix.

Le retrait du Sanāi ne constitue évidemment qu'une étape dans le processus d'instauration de la paix. Dans le cadre des accords de Camp David, Israël s'est engagé à déployer des efforts soutenus, de concert avec l'Égypte, pour parvenir à une entente sur l'autonomie de la Cisjordanie pendant la période de transition, en attendant que le statut permanent de la Cisjordanie et de la bande de Gaza soit arrêté. Il y a également le processus de normalisation des relations entre Israël et l'Égypte, processus auquel les deux pays se sont engagés. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt de tous d'appuyer solidement ces aspects du processus de paix de Camp David, ce que nous avons d'ailleurs fait depuis le début. Les initiatives dans ces deux domaines doivent réussir pour que le problème palestinien, que les parties aux accords de Camp David s'efforcent de régler, cesse d'être une source de conflit entre Arabes et Israéliens.

Problèmes créés par Israël

Toutefois, il nous faut dire franchement qu'Israël s'est récemment créé des problèmes pour lui-même et pour ses amis. Les mesures qu'il a prises pour assurer sa sécurité et son épanouissement national sont au coeur de ces problèmes. Il s'agit notamment de la poursuite de l'implantation de colonies dans les territoires occupés et de l'adoption des lois concernant Jérusalem et les hauteurs du Golan, actions qui sont perçues comme une revendication permanente sur un territoire acquis par la force.

Le Canada et la plupart des autres pays se sont vivement opposés à ces mesures que nous considérons comme contraires au droit international et qui rendent plus difficiles l'avènement d'une paix juste et durable dans la région ainsi que l'appui qu'Israël pourrait obtenir de ses amis.

Mais nous continuons, bien sûr, à appuyer Israël sur d'autres questions, ou même sur d'autres aspects de ces questions. Lors de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux hauteurs du Golan, la présence d'Israël aux Nations Unies fut mise en cause. Nous avons considéré que cette initiative était contraire au principe de l'universalité et nous nous y sommes par conséquent opposés lors du vote, même si nous déplorions vivement l'action du gouvernement israélien.

Pour le proche avenir, je ne peux envisager une atténuation des initiatives déployées contre Israël à moins que l'on ne réussisse à briser, d'une façon ou d'une autre, le cycle d'action et de réaction.

Des événements comme ceux qui se produisent actuellement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, que nous ne pouvons que déplorer, constituent un parfait exemple du genre d'escalade dont je parle et contribuent à la détérioration de la position d'Israël devant la communauté internationale. Comme je le mentionnais dans une déclaration du 25 mars, " si elle n'est pas enrayée, cette violence ne peut que créer de
